

BANDES CRIMINELLES : pourquoi, comment - et faute à qui ?

• Le phénomène des bandes à Paris n'est pas nouveau. Il dure depuis longtemps et malgré la création en 2009 d'une cellule de suivi des bandes le problème subsiste. Le 30 janvier dernier un adolescent de 14 ans est mort lors d'une bagarre entre une trentaine de voyous. Comment expliquer que l'on arrive pas à résoudre ce problème ?

Pas nouveau – Ô combien. Le premier grand article que j'ai publié à ce sujet avec un collègue remonte à 1993, sur deux grandes pages, dans *France-Soir*. 27 ans ! Et depuis, les choses n'ont fait que s'aggraver :

- les territoires où opèrent ces bandes sont désormais bien plus vastes, dans certains quartiers et quasiment toute les périphéries des métropoles, et d'abord celle de Paris,
 - les trafics dont vivent ces bandes, stupéfiants, proxénétisme dit « des cités », pillage des camions et « marchés aux voleurs », squats payants pour migrants (« marchands de sommeil ») se sont diversifiés, aggravés, pérennisés,
 - les guerres de bandes sont plus fréquentes et plus graves, ce qui explique notamment la hausse des homicides en 2019,
 - les émeutes que suscitent ces bandes pour protéger leurs « territoires libérés » sont plus spectaculaires, plus destructrices de l'environnement péri-urbain – et là aussi, plus fréquentes.
- Voir les émeutes incendiaires au Nouvel an, Halloween, 14 juillet, etc.

Or depuis la décennie 1990, un important travail de renseignement sur ces bandes a été effectué, d'abord à la préfecture de police de Paris – mais nul ne s'en sert, ni dans le registre préventif, ni répressif.

Pourquoi ? Environ 90% des jeunes de ces bandes sont issus de l'immigration : de successifs – mais aussi pusillanimes – gouvernements ont ainsi été paralysés par le politiquement correct et la bienséance et n'ont rien fait du tout – en presque trente ans.

• Quelles solutions politiques sont possibles pour endiguer une telle manifestation de violence ?

Le volet politique préventif de toute politique anti-bandes porte un nom célèbre en France depuis le président Mitterrand : la « Politique de la ville ». Notons d'abord que nommer un

phénomène de façon délibérément fausse - là aussi, bienséance oblige – est un désastre. Comment donner le bon traitement quand on nomme mal la maladie ?

Car bien sûr, ce n'est pas « la ville » qui pose problème, mais bien ceux qui y vivent. Évitant en permanence la nomination du phénomène, socialistes et libéraux ont en fait, depuis bientôt cinquante ans, vissé le couvercle sur la marmite en implorant la divine providence qu'elle n'explode pas – tant qu'ils sont aux affaires. Ensuite ? Après moi, le déluge.

La solution, tout le monde la connaît :

- Faire un atlas des bandes, où elles sont, qui y adhère, leurs trafics et infractions. Comme dit plus haut, au moins pour l'Île-de-France, ce travail est quasiment accompli.
- Cibler et réprimer leurs noyaux durs, selon les infractions commises : rien n'est pire que l'impunité sur des cerveaux juvéniles un peu fragiles. Sur tous cercles extérieurs des bandes, d'abord, l'injonction pénale : interdiction de fréquenter certains quartiers ou autres voyous. Une bande est toujours territoriale, faite d'individus issus des mêmes immeubles ou clans. Fermement appliquée, l'injonction pénale est un fort efficace dissolvant à bandes et gangs.
- Enfin, pour la population des quartiers où émergent et sévissent ces bandes, toute la « politique de la ville » qu'on voudra. Là, les idées et propositions de M. Borloo étaient souvent pertinentes.

Mais voilà, M. Macron s'en moque et à évincé M. Borloo. Depuis, le Conseil présidentiel des villes agonise loin, justement, de son président, qui n'y met pas les pieds et où les démissions se multiplient.

• La politique pénale et judiciaire est caractérisée par un certain laxisme depuis une dizaine d'années. N'est-ce pas le synonyme d'un relâchement des autorités ?

« Certain laxisme » est sans doute l'euphémisme du siècle. Ces bandits sont dans l'impunité quasi-totale. La répression des gilets jaunes est féroce, mais les voyous des cités sont fort rarement interpellés pour les incendies, émeutes, etc. qu'ils commettent ; et s'ils sont déférés, encore moins sanctionnés par la justice.

Mais voilà, cette justice est abandonnée doublement par M. Macron, qui se fiche du régalien :
- son budget est famélique,
- sa ministre, la somnolente Mme Belloubet, est d'évidence peu faite pour son boulot.

Enfin, pire encore, Don Quichotte Castaner se chamaille désormais, sévèrement, avec Sancho Panza – Nuñez. Ledit Castaner pense qu'en mentant et balayant la poussière sous le tapis, il résoudra le problème. Le pauvre ! il ne fait bien sûr que l'aggraver – tous les français le réalisent – mais toujours pas M. Macron.//